

**ACTE DE CANDIDATURE
CENTRE D'EXCELLENCE NATIONAL
Discipline : voile olympique
SAISON SPORTIVE 2011 – 2012**



SOMMAIRE

FONCTIONNEMENT DES CENTRES D'EXCELLENCE NATIONAUX

PRESENTATION, MODALITES DE DEMANDE D'INSCRIPTION

ANNEXES

- DOSSIER DE PRESENTATION DES CENTRES
- ACTE DE CANDIDATURE
- DOSSIER MEDICAL
- LETTRE DE MOTIVATION
- RENSEIGNEMENTS SPORTIFS
- AVIS DU PRESIDENT DE CLUB
- AVIS DE L'ENTRAINEUR

LES CENTRES D'EXCELLENCE NATIONAUX

PRESENTATION

L'objectif fixé aux Centres d'Excellence Nationaux (CEN) est d'offrir aux sportifs, une permanence d'entraînement en vue de préparer les échéances internationales annuelles (Championnat d'Europe et du Monde jeune et senior) et sur une olympiade, les Jeux Olympiques.

De part cet objectif principal, les CEN favorisent auprès des sportifs les conditions du suivi de la scolarité et une poursuite aménagée de leurs études avec les meilleures chances d'obtenir leurs diplômes, tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à une pratique sportive de haut niveau et la participation aux compétitions majeures.

Les CEN organisent l'entraînement, la préparation physique, ainsi que le suivi médical, la coordination et le suivi des études en convention avec des établissements scolaires et universitaires.

Quatre CEN sont spécialisés en voile olympique. Ils sont implantés à **BREST, PAYS DE LA LOIRE (La Baule), LA ROCHELLE et MARSEILLE.**

Deux autres CEN : Pays de la Loire et Port La Forêt préparent respectivement au match racing/habitable et à la course au large.

Ils accueillent le Groupe France Espoir, ponctuellement les sportifs du dispositif « Bleuets » et l'Equipe de France dont ils assurent l'alimentation.

Pour la voile olympique, les bateaux utilisés sont ceux du programme des Jeux Olympiques : LASER Radial, LASER Standard, 470, ELLIOTT, 49er, RSX, Finn, STAR.

Les Centres d'Excellence Nationaux sont des plates-formes techniques dotées :

- de moyens humains :

- Entraîneurs spécialisés,
- Médecins - Kinés - Préparateurs physiques.

- de moyens logistiques spécialisés :

- Infrastructures spécifiques à l'entraînement voile de haut niveau,
- Bateaux entraîneurs adaptés,
- Matériel pédagogique : vidéo - photo – etc.,
- Moyens de transport collectifs : minibus - remorques collectives,

- de moyens financiers provenant de l'Etat, des collectivités publiques, de partenaires et de la participation des coureurs.

MISSIONS DES CENTRES D'EXCELLENCE NATIONAUX

- Mettre en œuvre le programme annuel d'entraînement, de compétition et de préparation physique de chaque sportif inscrit au centre avec le concours des entraîneurs de la série concernée.
- Participer au suivi des grandes épreuves en coordination avec les entraîneurs de l'Equipe de France et du Groupe France Espoirs
- Participer, en coordination avec l'ensemble des CEN, à l'organisation de stages nationaux regroupant les meilleurs coureurs de chaque série.
- Assurer le suivi médical de chaque sportif.
- Favoriser les aménagements d'études et de la vie professionnelle des sportifs.

PLACES DISPONIBLES PREVISIONNELS EN 2012 en CEN dans les séries suivantes (nbre de sportifs potentiels) :

Séries	Femmes	Hommes
470	8	6
RSX (8.5 et 9.5)	8	5
49er		2
Laser Radial et Laser	8	8
Total	24	21

Autres séries (Finn, Star, Eliott) : après accord de l'entraîneur national et du Directeur Technique National.

MODALITES DE DEMANDE D'ACTE DE CANDIDATURE

Phase 1 :

- **Partie 1 :** le dossier de candidature renseigné, doit parvenir à la FFVoile - Dépt Haut Niveau, **le 20 avril 2011 dernier délai.**
- **Partie 2 :** le dossier médical.
 - o 1/ **Pour les sportifs inscrits** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2011 :
 - Etre à jour au 1^{er} avril 2011 des examens du « Suivi Médical Réglementaire – SMR ».
 - o **2/ Pour les sportifs non inscrits** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs, réaliser l'examen clinique complet (partie réduite du Suivi Médical Réglementaire – SMR)
 - o **le dossier joint doit être retourné au médecin du CEN de rattachement de votre région d'origine :**
 - Pour les ligues Nord Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Alsace, Lorraine : **CEN Brest** (toutes séries sauf 49er)
 - Pour les ligues Aquitaine, Poitou-Charentes, Guyane, Martinique, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Polynésie, Centre, Champagne Ardenne, Ile de France, Limousin : **CEN La Rochelle** (toutes séries sauf 49er)
 - Pour les ligues Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne, Rhône-Alpes, Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Alpes Provence, Côte d'Azur, Corse : **CEN Marseille** (toutes séries, inclus 49er)

Phase 2 : présélection des dossiers de candidatures par la commission nationale de recrutement et le Directeur Technique National. Elle permet une harmonisation du recrutement et une orientation des candidats en fonction de leur projet de haut niveau et de formation.

Phase 3 : les candidats présélectionnés sont convoqués pour une évaluation **les 28 et/ou 29 mai 2011** portant sur :

- Le niveau sportif,
- Un bilan biomécanique,
- Des tests physiques,
- Un entretien sur le projet du sportif.

Sportifs de la zone « Sud et Est » de la France : au CEN de Marseille

Sportifs de la zone « Nord et Ouest » de la France : au Centre-multi-ressources de l'ENVS - Quiberon

Calendrier 2011

- 20 avril :** Remplir les documents suivants qui doivent être reçus à la FFVoile le **20 avril dernier délai** :
- La fiche « Acte de candidature »
 - La fiche « Lettre de motivation »
 - La fiche « Renseignements sportifs »
 - La fiche « Avis du Président de club »
 - La fiche « Avis de l'entraîneur »
 - La fiche « Médical » - retourner l'ensemble des pièces au médecin du CEN de votre région de rattachement (examens 6 et 7)
- 6 mai :** Publication des présélectionnés.
- 28-29 mai :** Convocation des présélectionnés pour évaluation à l'Ecole Nationale de Voile (St Pierre Quiberon) pour les zones Nord et Ouest, au CEN Marseille pour les zones Sud et Est.
- 15 juin :** Publication de la sélection finale en CEN.
- 7 septembre minuit :** Date limite d'inscription sur les Listes de Haut Niveau et Espoirs.
Pour les sportifs retenus dans les CEN, avoir réalisé les examens médicaux complémentaires dans le cadre du « Suivi Médical Réglementaire » (examens 1 à 5)

Il vous appartient de vous adresser au responsable des CEN pour obtenir des renseignements complémentaires et les modalités de fonctionnement spécifiques à chaque CEN, en particulier pour ce qui concerne la formation universitaire.

Fiche « CONTACTS »

Vous trouverez les coordonnées et tous renseignements complémentaires des CEN sur Internet et sur le site de la FFVoile :

FFVoile : www.ffvoile.fr (rubrique Haut Niveau)

BREST : www.polefrancebrest.fr

La ROCHELLE : www.polefrancevoilelr.free.fr

MARSEILLE : www.polevoile-marseille.fr.st

NANTES : www.centresdexcellencevoilepaysdelaloire.fr

PORT LA FORET : www.polefinistere.com

FFVoile

Département Haut Niveau – Parcours d'Excellence Sportive

17 rue Henri Bocquillon

75015 PARIS

Tél : 01 40 60 37 55, 01 40 60 37 09

Contacts : Marc LAURENT, Loïc BILLON, Isabelle ALEXANDRE (assistante DT)

CEN Brest : 1 rue de Kerbriant, 29200 BREST

Tel : 02 98 02 80 43 - Fax : 02 98 02 83 40

Responsable : Yves LEGER

Médecin du CEN : Docteur Gérard GAROT

Courriel : yves.leger@ffvoile.fr

CEN Pays de la Loire (windsurf) : 12 avenue de Tréméac, 44500 La Baule

Tél : 06 07 05 59 25 - Fax : 02 98 56 85 85

Responsable : Fabrice Jaunet

Courriel : polevoile.nantesatlantique@wanadoo.fr

CEN La Rochelle : Môle central des minimes, avenue de la capitainerie, 17000 La Rochelle.

Tel : 05 46 44 74 75

Responsable : Cédric LEROY

Mobile : 06 70 74 97 03

Médecin du CEN : Docteur Antoine GRAU

Courriel : ctr.voile08@wanadoo.fr

CEN PACA Marseille : 6 Promenade G Pompidou, 13008 Marseille

Courriel : polemarseille@wanadoo.fr

Tel : 04 96 20 39 37 – Fax : 04 91 71 14 04

Médecin du CEN : Docteur FAREAU

Responsable : Patrice GUADAGNIN